



CONSEIL COMMUNAL DE BOTTENS

Commission des finances

Bottens, le 2 juin 2021

Au Conseil communal
de et à
1041 Bottens

Rapport de la Commission des finances sur le préavis municipal N° 2021-11

relatif à la

Demande de crédit pour remplacement des Velux, appartement sous-combles, Bâtiment des Placettes N° 3

Monsieur le Président du Conseil,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission des finances, composée de David Bailly, Patrick Oyon, Hervé Pittet et Michel Panchaud, s'est réunie le 31 mai 2021, afin de statuer sur l'objet en titre.

A l'instar de ce qui a été évoqué lors de la présentation d'autres préavis, elle constate que ces frais ne figurent pas dans le plan d'investissement. Elle invite la Municipalité, à anticiper de tels financements.

Selon la pratique ordinaire, la Municipalité a choisi l'offre la plus efficiente. L'investissement se monte à CHF 24'200.-.

La charge relative à cet investissement se monte à CHF 807.- par an et peut être supportée par le ménage communal.

Conclusion :

- Vu le préavis municipal N° 2021-11 ;
- Considérant que cet objet figure à l'ordre du jour ;

La Commission des finances propose au Conseil communal :

1. D'accorder à la Municipalité un crédit d'investissement pour le remplacement des Velux, appartement sous-combles du bâtiment des Placettes N° 3.
2. D'utiliser prioritairement les liquidités de la commune, à défaut de recourir à l'emprunt bancaire.
3. De financer cette dépense par la trésorerie courante.
4. D'amortir cet investissement par le compte 3532.330, sur une période de 30 ans, la première fois l'année qui suivra la clôture du projet.

Les membres de la Commission des finances incorpore

David Bailly, Président

Patrick Oyon

Hervé Pittet

Michel Panchaud, Rapporteur